



Brevet Professionnel

Responsable de Chantiers de Bûcheronnage Manuel et de Débardage

Par apprentissage (Niveau 4)

Durée de la formation

2808 heures (au total) :

-1008 h centre

-1800 h entreprise

Date de session

De mi-septembre à mi-juillet N+2

Délai d'accès à la formation

Toute l'année, sous réserve de présenter un contrat d'apprentissage signé avec une entreprise d'accueil

Lieu

UFA Carmejane

Route d'Espinouse

04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Pour la session précédente :

Taux de réussite : 67%

Taux de satisfaction : 89%

Taux d'insertion à 6 mois : Aucun retour

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Créer une entreprise dans le secteur forestier
- Organiser et réaliser des chantiers forestiers
- Gérer une équipe, les relations clients, fournisseurs et usagers

MÉTIER VISÉ

- Chef d'entreprise de travaux forestiers
- Devenir opérateur qualifié pour le compte de l'ONF, d'une coopérative forestière, d'un groupement forestier...
- Conducteur de travaux
- Technicien forestier
- Ouvrier qualifié en bûcheronnage
- Débardeur

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTSA Gestion forestière possible
- Certificat de spécialisation Arboriste-élagueur

CONTENU DE LA FORMATION

UC (Unité Capitalisable) d'enseignement technique et professionnel	Durée (en heures)
UC1 - Se situer en tant que professionnel des travaux forestiers	168
UC2 - Assurer le pilotage d'un chantier de récolte des bois	196
UC3 - Réaliser des travaux de bûcheronnage manuel	217
UC4 - Réaliser des travaux de débardage et de tri des bois	266
UC5 - Assurer l'entretien courant et les réparations mineures des matériels forestiers	91
UC6/UCARE - Gérer l'entreprise	70

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Le planning de formation précise pour chaque année scolaire les semaines de formation en centre et celles en entreprise. Cadence moyenne : 2 semaines en centre / 3 semaines en entreprise.

Possibilité de valider une ou plusieurs UC, pour plus d'informations : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Contacts

Responsable de formation :
Valentin PEIGNEUX
valentin.peigneux@educagri.fr

Responsable administrative :
Sandrine BERTRAND
sandrine.bertrand1@educagri.fr

Tél : 04.92.34.60.56

Accessibilité

Référente handicap :
Sandrine BERTRAND
sandrine.bertrand1@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel avec des cours théoriques et des mises en situation sur chantiers professionnels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique sur chantiers forestiers.

Évaluation par 6 Unités Capitalisables (5 UC et 1 UCARE)

Diplôme de niveau 4, validé par le Ministère de l'Agriculture.

PRÉ-RÉQUIS ET PUBLIC VISÉ

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre titulaire d'un niveau 3 ou justifier d'1 an d'expérience professionnelle dans le domaine ou de 3 ans d'expérience dans un autre secteur d'activité, ou justifier d'une fin de cycle de seconde générale

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Dossier de candidature
- Positionnement
- Entretien de motivation
- Signature du contrat d'apprentissage

REMUNERATION APPRENTI.E

SMIC BRUT mensuel : 1 801,80 euros au 1 ^{er} janvier 2025		
Rémunération 1 ^{ère} année		
Avant 18 ans 27% du SMIC 486,00 €	De 18 à 20 ans 43% du SMIC 775,00 €	De 21 à 25 ans 53% du SMIC 955,00 €
Rémunération 2 ^{ème} année		
Avant 18 ans 39% du SMIC 703,00 €	De 18 à 20 ans 51% du SMIC 919,00 €	De 21 à 25 ans 61% du SMIC 1099,00 €
Rémunération 3 ^{ème} année		
Avant 18 ans 55% du SMIC 991,00 €	De 18 à 20 ans 67% du SMIC 1 207,00 €	De 21 à 25 ans 78% du SMIC 1 405,00 €
Pour les 26 ans et plus : 100% du SMIC soit 1 801,80 euros		

L'âge limite pour conclure un contrat d'apprentissage est fixé à 29 ans.

Il n'y a pas de limite d'âge dans le cas où vous avez une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

L'apprenti(e) est exonéré de la totalité des cotisations salariales avant 29 ans. Au delà, sa cotisation sera faible (une vingtaine d'euros) sur la part de sa rémunération supérieure à 79% du SMIC.

L'apprenti(e) peut bénéficier d'aides (au logement, au permis de conduire), nous contacter pour tout renseignement.

RNCP37562
19/01/2023

Mise à jour le 01/09/2026